

RENCONTRE AVEC LA DGAP

Rencontre du 19 octobre 2026

CGT IP MARTINIQUE

RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE : ALLER JUSQU'AU BOUT

La remise de distinctions aux personnels du SPIP Martinique constitue un premier geste de reconnaissance. Toutefois, elle ne saurait suffire à répondre aux attentes des victimes de l'attaque du 15 juillet 2026. L'attention médiatique portée aux événements de Trappes et à leurs suites judiciaires ravive chez les victimes une profonde incompréhension : celle d'avoir vécu une attaque d'une extrême gravité dans l'exercice de leurs fonctions, sans mobilisation politique et médiatique à la hauteur de ce qu'elles ont traversé. L'administration a reconnu l'imputabilité au service des faits subis par les agents concernés et distingué certains personnels. Cette reconnaissance doit désormais se traduire par une prise en compte pleine et individualisée des victimes. La CGT IP Martinique maintient sa demande de promotion exceptionnelle.

FRAIS MÉDICAUX : UNE VICTOIRE POUR LA CGT IP MARTINIQUE !

Après plusieurs semaines de démarches et de relances, l'ensemble des agents concernés a désormais obtenu le remboursement de ses frais médicaux. Cette avancée concrète constitue une victoire pour la CGT IP Martinique, mobilisée pour faire respecter les droits des personnels.

VICTIMES INDIRECTES : UNE PROTECTION À GARANTIR

L'examen des situations par une commission médicale est annoncé. La CGT IP Martinique demande un traitement sans délai et le bénéfice du CITIS pour les agents remplissant les conditions légales, afin de garantir leurs droits et l'accès aux soins.

REVUE DES SECTEURS : UNE AVANCÉE À CONCRÉTISER

À la suite des interventions de la CGT IP Martinique, un représentant de la DISPOM doit venir finaliser la revue des secteurs. Celle-ci doit permettre une répartition plus équitable de la charge de travail, une priorisation réelle des missions et un second souffle pour les équipes éprouvées depuis le 15 juillet. La CGT suivra les décisions et leur application.

MILIEU FERMÉ : SÉCURITÉ ET POSTE D'ASS

Les difficultés de sécurisation et l'absence d'assistante de service social demeurent. La DGAP doit examiner la situation administrative du poste d'ASS. La CGT IP nationale poursuit le suivi avec la section locale.

DOCUMENTS DE SÉCURITÉ ET PILOTAGE : DES RÉPONSES ATTENDUES

Les documents de sécurité demandés ne sont toujours pas transmis, pas plus que la feuille de route du SPIP. La transparence sur les priorités et les engagements est indispensable.

DIALOGUE SOCIAL : UNE CONFIANCE À CONSTRUIRE, DES ENGAGEMENTS À CONCRÉTISER

Des bilatérales tous les quinze jours avec la direction du SPIP ont été convenues. La confiance ne va pas de soi : elle reste à construire par un travail réciproque, des engagements respectés et des résultats concrets. Ces échanges doivent servir les deux parties et permettre un suivi transparent des engagements.

NBI : DES SUITES À PRÉCISER

La question a été soulevée auprès de la DGAP ; la réponse et les prochaines étapes restent à clarifier.

Sé yonn a lot pa yonn kont lot

CGT IP MARTINIQUE • DES ENGAGEMENTS À TRANSFORMER EN ACTES